Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 11 (1873)

Heft: 23

Artikel: Petit dictionnaire patois

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182323

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mon honneur, que jamais une fois dans ma vie, je n'ai vu un effet que je pusse ou que je dusse attribuer à l'action de ces remèdes.

- » Peut-être bien ne savez-vous pas tous exactement ce que c'est qu'une dose homœopathique. Ecoutez un instant.
- » Vous prenez une goutte de suc de pavot qui contient de l'opium, vous la mettez dans cent gouttes d'eau distillée, puis vous agitez d'une certaine façon le petit flacon dans lequel le tout est contenu, et vous donnez trente-cinq secousses, mais entendez-le bien, ceci est sacramentel, de l'est à l'ouest. Je ne plaisante pas le moins du monde.
- » Vous prenez une goutte de ces cent gouttes, vous la mettez dans cent autres gouttes d'eau distillée et vous faites comme précédemment.
- » Notez bien que chaque goutte ou chaque division s'appellera une dilution ou une atténuation. Si vous prenez une goutte de la première, c'est un centième de grain; si vous prenez une goutte de la seconde, c'est un centième de grain multiplié par cent, c'est-à-dire un dix-millième de grain. A la troisième atténuation c'est un millionième de grain. Mais comme on fait cela 32 fois, on arrive à une fraction dont le numérateur étant 1, le dénominateur est 1 suivi de 64 zéros, c'est-à-dire que la goutte de suc de pavot se trouve maintenant répandue dans une quantité de liquide qui serait contenue dans une sphère ayant un diamètre plus grand que la distance de la terre au soleil.

» Voilà où arrive la folie homœopathique — et pourtant les croyants s'appellent légion. »

S'il était nécessaire de corroborer le dire de l'autorité médicale que nous citons, nous pourrions raconter bien des choses sur ce sujet.

Voici un fait entre autres qui s'est passé il n'y a pas très longtemps et dont nous pouvons garantir l'authenticité.

Pendant que leurs mères étaient occupées dans une pièce voisine, deux jeunes filles s'amusaient dans un salon où il y avait une pharmacie homœopathique. Très bruyantes d'abord, ces enfants devinrent au bout de quelques instants tout à fait tranquilles, à telles enseignes que l'une des mères voulut voir ce qu'elles faisaient.

Elle les trouva en train de manger la pharmacie dans laquelle elles avaient déjà pratiqué une large trouée. Les flacons d'arsenic et de belladone étaient vides!

Les deux mères effrayées, éperdues, croyant leurs enfants empoisonnées firent en toute hâte appeler un médecin qui déclara qu'il n'y avait aucun danger.

En effet, au bout de quelques instants, les deux espiègles remises de la frayeur que leur avait causée leurs mères éplorées, recouvrèrent leur gaîté primitive. Et les violents poisons qu'elles avaient absorbés ne vinrent pas même troubler leurs jeux une seconde fois.

Petit dictionnaire patois.

Partejau. — Homme de confiance qui représente le maître de la vigne pour partager le moût avec le vigneron. Dans le français de Lausanne on dit partisseur.

PATRAKA. — Horloge ou montre dérangée, qui va habituellement mal; femme maladive.

PEINDRE. — Pendre. On demandait à une fille de La Vallée s'il y avait eu beaucoup de monde à l'enterrement de son père : Coume apré on lare k'on mine peindre (Comme après un voleur qu'on mène à la potence), répondit-elle.

Pudzenaira. — Poule qui a des poussins; jeune fille qui soigne la basse cour et les couvées. — On connaît la pudzenaire du château de Pompaples, qui ne donnaît rien à manger à une jeune couvée, parce qu'elle croyait que les poussins tétaient leur mère quand ils se cachaient sous ses ailes. De là est venue la phrase proverbiale: Lè asse cura ke la pudzenaire de monsu de Pompaples: Elle est aussi bête que, etc.

Rio. — Ruisseau. Une dame de Romont disait naïvement: No z'ain tan rizu ke no z'ain fé lo rio pé lo peilo.

UNE BONNE VIEILLE HISTOIRE

QUE CHACUN CROIT CONNAÎTRE ET QUE TOUS LIRONT AVEC PLAISIR

(Suite.)

A son retour de Belp, Gérard d'Estavayer eut la visite de son compagnon d'enfance, le jeune Guillaume, frère d'Othon, qui venait lui confier ses chagrins. Ardent, sensible et fait pour plaire, Guillaume aimait de tout son cœur la belle Clémence, sœur de Geoffroi d'Alinge, seigneur du Rosai; mais celui-ci, loin d'agréer l'hommage de Guillaume, vient de prononcer l'arrêt le plus rigoureux. Sous peu de jours, Clémence est attendue à l'abbaye de Sainte-Catherine, hospice établi dans la forêt du Jorat, entre Lausanne et Montprevyres, pour le soulagement des pauvres et des malades. Guillaume avec désespoir annonce au sire d'Estavayer que, dégoûté du monde, il ira finir ses jours à la Chartreuse de la Lance, près Concise.

Gérard, réfléchissant que peut-être les chagrins de Guillaume pourraient être utilisés contre Othon, l'encouragea à renoncer à une pareille résolution et lui insinua l'enlèvement de Clémence.

Cette idée fait l'effet de l'étincelle électrique sur l'âme du jeune Grandson; et le projet d'entrer dans un couvent est bientôt abandonné pour celui d'enlever l'objet de son amour. Il s'agit maintenant pour le sire d'Estavayer de faire servir à ses vues une faute qui est son ouvrage : dans cette intention, c'est le jour même de l'enlèvement qu'il attend pour prévenir Gérard de Mont-Faucon, son parrain, ainsi que sa respectable épouse, des emportements du jeune Guillaume, leur neveu, qui ne menace de rien moins que de mettre le feu au couvent de Sainte-Catherine, si Clémence y est enfermée; Gérard conseille à la dame de Mont-Faucon, qui a toujours eu beaucoup d'ascendant sur son neveu, de se rendre auprès de lui. Elle part à l'heure même, en promettant à son époux de l'aviser promptement du succès de cette démarche. Dès le lendemain, un courrier dépêché en toute hâte apporte au sire de Mont-Faucon le billet suivant :

- « Tout est perdu, et mon sacrilége neveu n'a pas craint de » violer l'asile sacré d'un couvent. Clémence a été enlevée à
- » l'instant où elle entrait dans la clôture de l'abbaye, et je
 » viens d'assister, malgré moi, à une union que le ciel verra